



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC



NOTE À TOUTES NOS ORGANISATIONS ET SYNDICATS

Montreuil, le 26 janvier 2009

Copies : Confédération, unions départementales, comités régionaux.

Chères camarades,
Chers camarades,

Nos organisations tiennent en premier lieu à se féliciter – et à féliciter les militantes et les militants – des résultats des élections des conseils généraux et régionaux où la CGT progresse fortement et, plus largement, dans toute la Fonction publique territoriale. En effet, malgré la situation découlant de la Loi Libertés et Responsabilités Locales du 13 août 2004 que nous avons combattue et que nous contestons toujours et les attaques découlant de la RGPP, la CGT sort renforcée de ce scrutin. Ce progrès significatif (au moins 2 %), alors que les autres principales forces syndicales sont à la baisse n'a été rendu possible que par l'engagement déterminé de toutes et tous et démontre la confiance grandissante des salariés dans la CGT.

Cette évolution ne fait que renforcer notre sentiment profond que le « *travailler ensemble* » est plus que jamais d'actualité et que nous ne progressons jamais mieux qu'au travers de convictions partagées.

Pour cela, des invitations réciproques et régulières ont déjà lieu entre nos organismes de direction. Nous estimons qu'une telle démarche a vocation à s'étendre à un maximum de territoires, en renforçant le travail autour de cahiers revendicatifs communs.

Travailler ensemble, c'est aussi, c'est surtout, développer et populariser nos revendications. Dans la période actuelle, en matière de défense de la Fonction publique, de salaires, d'emplois, de missions et de Statut... nous avons une somme considérable de positions communes à faire avancer.

S'agissant de notre outil CGT, nous voulons confirmer que nous nous inscrivons sans ambiguïté dans l'ensemble des orientations fixées par la commission exécutive confédérale de juillet 2008. Nous joignons d'ailleurs ces recommandations à la présente note. Nous souhaitons affirmer de nouveau et clairement que le transfert des agents s'effectue vers le champ professionnel relevant de la Fédération des Services publics. L'ensemble des conséquences structurelles que nous devons tirer de cette décentralisation – que nous préparons dès maintenant – passe obligatoirement par une phase transitoire durant laquelle aucune décision unilatérale n'est de mise. N'oublions d'ailleurs pas que, plus largement, notre réflexion ne peut être étrangère à celle de toute la confédération sur l'évolution de nos structures.

Enfin, nous soulignons que, la journée unitaire de grève et de manifestations du 29 janvier constitue une étape incontournable dans la construction du rapport de forces dont nous avons besoin. Tout doit être mis en œuvre pour en assurer la réussite.

Au-delà, cette courte note a pour but de rappeler combien chacune de nos organisations est indéfectiblement persuadée que notre bien commun qui est la CGT peut et doit sortir renforcée des échéances qui sont devant nous.

Les Secrétaires Généraux

Baptiste
TALBOT

Willy
GARING

Michel
CAUSSEMILLE

Charles
BREUIL

Jean-Marc
CANON

Jean-Marie
RECH